CHEMINS DE FER.

Illinois Central

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LISEZ ATTENTIVEMENT.

Les passagers quittant sur le Train Rapide à 5 p. m. arriveront à

Memphis	6.40 a m le jour suivant
Little Rock	2:05 p m le jour suivant
Hot Sp	5:40 p m le jour suivant
Louisville	5:35 p m le jour suivant
St-Louis	5:16 p m le jour suivant
Chicago	9:25 p m le jour suivant
Cincinnati	9.15 p m le jour suivant
Buffalo	10:30 a m le second jour

Les passagers quittant sur le Chicago Limited à 9:40 a. m. arriveront à

Memphis	8 15 p m.
St Louis	6.52 a m le jour suivant
Louisville	7.45 a m le jour suivant
Kansas City	9.45 a m le jour suivant
Indianapolis	11:15 a m le jour suivant
Chicago	10.50 a m le jour suivant
Cincinnati	11:40 a m le jour suivant
Toledo	6:42 p m le jour suivant
Détroit	6.00 p m le jour suivant
Cleveland	9.55 p m le jour suivant

TRAINS CHAUFFÉS A LA VAPEUR, entièrement éclairés au gaz; chars avec compartiments pour fumeurs. CABINETS DE TOILETTE CHARS A FAUTEUILS (sièges libres), SALLES A MANGER BUFFET, CHAR BIBLIOTHÈQUE, et CHARS A DORTOIRS PULLMAN, SERVICE DE REPAS DANS LES CHARS-SALLES A MANGER sur les deux trains sus-nommés.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, Coin des rues St-Charles et Commune.
WM. MURRAY, Agt. Pass. Div.

La Compagnie du chemin de fer de

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 8 DEC. 1901.	Arrivées Quotidiennes
No 6	Express de Memphis	No 1
4:00 p. m.	Trains réguliers de Memphis, Tenn., L. sont des stations locales.	9:33 a. m.
No 23	Express de jour locale	No 21
9:10 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	3:05 p. m.
No 120	VALLEY EXPRESS	No 122
10:35 p. m.	Chars Dortoirs de Natchez et M arce Lee via Vicksburg, Miss	6:10 a. m.

BUREAU DES TICKETS. St-CHARLES ET COMMUNE.

W. A. KELLOND, Assistant Gén. Agt. Pass.
WM. MURRAY, D. P. A., Nouvelle-Orléans.

Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Lim. No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	8.00 P. M	9.30 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
Boston	8:30 P M	3.30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars Salon Dortoir de Pullman avec Service Supérieur de Char à Dîner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement. Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne. John M. Knight, Ass't Agent de Pass.
M. B. Powers, Agent de District de Passagers.
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass. Atlanta Géo.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic Washington, D.C.
17 déc

LOUISVILLE & NASHVILLE.

NORD ET SUD

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DÉPARTS SANS CHANGEMENT

Arrivées	Départ.
Fast mail tous les jours ... 7.25 a m	Fast mail tous les jours 8.00 pm
Express tous les jours ... 6:20 p m	Express tous les jours ... 7.00 am
Limited tous les jours ... 8:25 p m	Limited tous les jours ... 9:20 am
Service de	la Côte.
Tous les jours excepté dim 8-55 a m	Tous les jours excepté dim 4:00 pm

[illegible] la vente des billets, coin [illegible] Bureau des billets de la gare [illegible] la rue du Canal.

Service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New York se fait sans changement et plusieurs heures plus rapidement [illegible] points correspondants. Pas de prix supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché [illegible] sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoir pour Ocean [illegible] sans changement.

JOHN K. RIDGELY, Div. Pass Agent.
C. L. STONE, G. P. A., Louisville, Ky.
[illegible] 21 déc

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE

Atlanta & West Point R. R.
—AND—
The Western Railway of Alabama

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars restaurants. Service sans égal.

R. E. WYLY, Jr., G.P.&T.A., Atlanta, Géo.
W. B. TERHUNE, T. P. A., 718 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROUSSEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

912 rue Gravier

CHEMINS DE FER

SOUTHERN PACIFIC

(Sunset Route)

La SEULE LIGNE ayant également des Chars-Dortoirs Pullman Standard et d'Excursion ET FAISANT LE TEMPS LE PLUS COURT POUR SAN FRANCISCO.

UN SERVICE DE Chars-Dortoirs Pullman Standard pour Galveston, San Antonio, El Paso, Mexico City et San Francisco.

Chars-Dortoirs Pullman d'Excursion pour San Francisco.

Chars avec Fauteuils à bascule gratis pour Houston, San Antonio, Dallas et Denison.

Envoyez dix sous à S. F. B. Morse, A. P. T. M., Houston, Texas, pour une copie du "Southern Pacific Rice Cook Book" avec 200 recettes.

SERVICE DE TRAIN QUOTIDIEN

	Départ.	Arrivée
	No 9.	No 10
Gal. and Mex. Ex...	10.30 a. m.	6.45 p. m
	No 5.	No 6.
N O & Hous. Lo'l...	7:55 a. m.	6.10 p. m
	No 7.	No 8
San Antonio Ex....	8.40 p. m.	8:35 a. m.

Trains vestibules solides, composés de Char Bibliothèque, compartiment, salons, chars à dortoirs, chars salles à manger, repas à la carte.

Entre la Nouvelle Orléans et San Francisco sans changement.

Quittant tous les lundis, jeudis et samedis à 10:30 A. M. commençant le 2 décembre 1901.

Arrivant tous les samedis, lundis et jeudis à 7:20 P. M.

Pour toutes informations s'adresser:
BUREAU DES BILLETS, COIN DES RUES CANAL ET ST-CHARLES.
F. S. DECKER, A. G. P. et T.A.

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

PREND EFFET LE 17 NOV. 1901.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de—Nlle Orléans..	7 30 p m	9.10 a m	6:00 a m
Arrive à—Meridian....	1.20 a m	2:40 p m	1:10 p m
Part de—Meridian....	1:30 a m	2:45 p m	—
Arrive à—Birmingham..	6:40 a m	6:45 p m	—
Chattanooga.	9:40 a m	—	—
Lexington...	5:15 p m	5:55 a m	—
Cincinnati...	7:30 p m	8.10 a m	—
Buffalo...	2.00 p m	7:30 p m	—

Part de la—Nlle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m
Arrive à—Meridian...	1:20 a m	2:45 p m
Part de—Meridian...	1:30 a m	2:45 p m
Arrive à—St-Louis...	7:32 p m	8.24 a m

Part—De la Nlle-Orléans 7:30 p. m
Arrive
A Chattanooga... 9:40 a. m
A Knoxville ... 1:10 p m
A Bristol ... [illegible] p m
A Washington... 6:53 a. m
A Philadelphie.. 10 15 a. m
A New York ... 12 53 p. m

CHARS Restaurant à la carte. Repas à la carte.

CHANGEMENT DANS LE TABLEAU DE LA ROUTE DU Q. & C.

Le et après le 19 mai, le train No 6 pour Meridian et les points intermédiaires quittera à 6.00 heures a. m.

No 4 Pan Américan Spécial, pour Meridian Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo et les points intermédiaires quittera à 9:10 heures a. m. Ce train ayant des chars dortoirs jusqu'à Cincinnati, et char restaurant jusqu'à Chattanooga.

No 2 Limité quittera à 7.30 heures p. m. comme d'habitude avec des chars dortoirs jusqu'à Cincinnati, St-Louis et New York. Des chars restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York.

No [illegible] pour la Rivière aux Perles, Covington, Mandeville et les points intermédiaires, quittera à 4:20 heures p. m. tous les jours, les dimanches exceptés.

Les trains d'excursion des dimanches pour les points Est Louisiane quitteront à 7:45 heures a. m. comme d'habitude.

J. L. BOYD, D. P. A. — J. R. WELLS, C. P. A.
GEO. H. SMITH, G. P. A. — R. J. ANDERSON, A. G. P. A.
2sept— Nouvelle-Orléans, Lne.

[illegible]

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis à 10 h. A. M. du quai No 42 North River, pied de la rue Morton.

LA SAVOIE, 26 déc.
LA CHAMPAGNE, 2 janvier.
L'AQUITAINE, 9 janvier.

Agence Générale 32 Broadway, New York. FRANK J. OEFILA agent général du Sud. 2[illegible] rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne. PREVOST & BUISSON Agents 722 rue Commune.

1er [illegible] 1 an

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT STEAMERS

COMUS... Mercredi, 25 déc.
LOUISIANA.. Mercredi, 1er jan. 1902
PROTEUS. ... Mercredi, 8 janv.

Partiront de leur quai à 9 h. m. du pied de la rue Toulouse.

Fret assuré sous police ouverte de la Cromwell Steamship Company à 21[illegible] pour cent pour New York.

Taux et connaissements directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'étranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Aucun fret reçu sans ordre.

Pour fret ou passage s'adresser à GEO. B. LEVERICH Agent.
15sept— No 312 rue Carondelet.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS AUX CRÉANCIERS

Frederick H. Koretke versus Economical Light Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 63,114 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Frederick H. Koretke, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.
Jno P. Sullivan, Jas. B. Rosser Jr, avocats.
13 déc—13 17 22

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge. Prix, 25 et 50 cents. Vendu [illegible] tous les pharmaciens.
1 nov 1901—1 an

Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.

No 237 rue Carondelet.

Nouvelle Orléans, le 7 décembre 1901.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au mardi 7 janvier 1902 à 7:30 heures P. M., pour la construction d'un quai compris sur la devanture du fleuve à la tête de la rue Market. Les soumissionnaires sont requis de fournir des soumissions pour le travail et le matériel nécessaire pour la construction complète du quai, en conformité avec les plans et spécifications enregistrés.

Le Board se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de mille dollars devra accompagner chaque soumission.

Les spécifications, plans et formes en blanc de soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de la Coleman & Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet.

Les soumissions devant être endossées "Soumission pour la construction du quai de la rue Market" et adressées à

HUGH McCLOSKEY, Président du Board des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à ladite date et heure.

8 déc—au 7 jan inc

Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle Orléans, Lne, 22 novembre 1901.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambre 29, Hôtel de Ville jusqu'à 3.30 heures p. m., le 22 janvier 1902, pour la construction et l'érection des travaux suivants, d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés dans ce bureau.

Une soumission séparée est requise pour chaque travail ci-dessous indiqué.

La forme du contrat sera ordonnée par la Commission du Drainage.

1° Un (1) 1 000 kilo-watt générateur, machine et bouilloire complète dans la station de force centrale. Dépôt de chacun des enchérisseurs $1 000 00 comptant ou en chèque certifié. Le bon de l'enchérisseur heureux un quart du montant de son enchère.

2° Une (1) pompe à la station No 6 de Pompe de la Métairie, fournissant 250 pieds cubes par seconde, pression de 10 pieds. Dépôt pour chacun des enchérisseurs $600.00 comptant ou en chèque certifié. Le bon de l'enchérisseur heureux, un quart du montant de son enchère.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec [illegible] tout travail [illegible] dans les plans et spécifications maintenant enregistrées.

Le travail est adjugé au plus bas enchérisseur, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle et toutes les soumissions.

R. M. WALMSLEY, Président.
IRWIN JAMISON, Secrétaire.
23 nov—23 au 22 déc inc—22 déc—1m—mar

ETAT DE SITUATION —DE LA— Compagnie d'Assurances —DES— MARCHANDS, De la Nouvelle-Orléans.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900

Primes reçues		
Sur risques de feu.	$49 362 20	
Sur risques de marine	58 28	
Sur risques de rivière	2,799 55	
		$52,220 06
A ajouter—Non terminées de 1899		58,315 58
		$110,535 64
A déduire non terminées 1900		20,939 46
		$89 596 18
A ajouter—Intérêt	$4,545 04	
Loyer	8,758 25	
		13.303 29
Revenu total		$102,899 47
Déduire:		
Pertes de feu	$46 075 81	
Pertes de rivière	2,643 24	
	$48,719 05	
Primes remboursées	8 606 99	
Réassurances	5 874 01	
Taxes et licences	6,108 97	
Commissions	3 967 33	
Dépenses de propriété foncière	1,070 61	
Dép. gén. et salaires	15,720 39	
Total	$90,167 35	
Réserve pour pertes non payées	5 646 38	
		$95 813 73
Profit net		7,085 74
3 0/0 Dividende pour 1900		3,000 00
		$4,085 74

ACTIF.

Billets à recevoir	$1,634 81
Billets discomptés	14 942 83
Dû par individuel pas plus de 3 mois	8,343 5[illegible]
Comptant en main	6,804 80
6 actions French Opera Ass'n Ltd	450 00
7 actions de la Provident Savings Bank	700 00
50 actions de la Citizens Bank of La.	6,200 00
10 [illegible] Levee Bonds	12,100 00
3 Bons d'Etat de la Louisiane Consols	8,880 00
225 Bons à prime	9,900 00
Propriété foncière	92,000 00
	$161,065 96

PASSIF.

Fonds capital	$100,000 00
Prime non acquise de 1900	20,939 40
Réserve pour pertes non payées	5 646 38
Dividendes non réclamés	5[illegible]9 08
Réserve pour payer la réassurance	475 18
Dividende pour 1900	3,000 00
	$130,590 11
Surplus	30,475 85
	$161,065 96

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1901
PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assermenté et souscrit devant moi, notaire, ce 2me jour de février 1901
M. C. SONIAT, Notaire.

Un dividende de 3 0/0 sur le capital réduit de cent mille dollars ($100,000) sera payé sur demande. Les actionnaires sont requis, quand ils se présenteront pour leur dividende de porter avec eux leurs anciens certificats pour les échanger pour de nouveaux.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

VENTE A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de la liquidation de la Carbolineum Wood Preserving and Manufacturing Company Limited

No 55 529—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge, ledit ordre daté et signé le 18 décembre 1901 et adressé à J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique JEUDI, le 2[illegible] janvier 1902 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne—

Huit (8) certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Julia, autrefois Florida Landing, Johnson, Galvez et Cypress, désignés comme lots Nos 4, 5, 18, 19, 20, 21, 22, 23, et 5 mesurant chacun 26' 1" de face à la rue Julia sur une profondeur de 114' entre lignes parallèles, et les autres six lots mesurant ensemble 130' 5" de face à la rue Cypress sur 140' 9" de profondeur et façade plus ou moins sur la rue Johnson entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et le coût de timbres de guerre payer pour l'acte de vente pardevant Frédéric C. Marx, Esq., notaire et déposer 20 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Propriétés Foncières 303 rue Baronne.
22 déc—22 29—janv 5 12 19 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frank Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 66 529—Division B—Attendu que Catherine Powell, veuve de Frank Adams, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Adams, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons, pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pour lesquelles la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.
Zengel, Thomas et Sathon, avocats.
22 déc—1 f

Succession de Solomon Bunkley et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,017—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas W Castleman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Carroll & Carroll, avocats.
20déc—20 24 29

Succession de Veuve Ulger Decuir.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,814—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Decuir, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.
Henry Chiapella, avocat.
19 déc—19 22 27

Succession de H. E. J. Lane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,316—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham et Cunningham avocats.
13 déc—13 17 22

Succession de Ann Roberts.

COUR CIVILE [illegible] paroisse d'Orléans—No 6[illegible]—Division [illegible]—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Willard Roberts, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.
Rice & Montgomery, avocats.
13 déc—13 17 22

Succession de Augustin François.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 66 480—Division A—Attendu que Felicie Edward, femme de John Philip, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Augustin François, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.
Charles Louque, M. E. Dornecourt, avocats.
13déc—13 17 22

Succession de Mlle Eugenie Decuir.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66 019—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Decuir, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Henry Chiapella, avocat.
18 déc—18 22 27

Marshall J. Smith.
Julian D. Payne,
Frank Moréno,
Walter J. Ferguson

Marshall J. Smith & Cie

Etablis en 1874.

Agence d'Assurances Générales.

Incendie, Rivière, Océan, Accident

Risques que courent les patrons.

Risques collectifs et généraux des ouvriers.

309 Rue Baronne.

Cumb Phone 633 Nlle-Orléans, Lne

1er sept 1er 6 m—dim mard jeud

NOUVEL

HOTEL ST-CHARLES,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Entièrement à l'Epreuve de l'Incendie. Un Hôtel Moderne de Première Classe. Plan Américain $3 et au-dessus; plan Européen $1 50 et au-dessus. Sur application l'on prépare les fêtes de [illegible], Réceptions et Banquets. Département de Bains ordinaires, Turcs et [illegible]. Ouvert jour et nuit.

A. R. BLAKELY & Co., Limité, Propriétaires.

16 nov—6m

VENTES A L'ENCAN

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Entrepreneurs.

Matériaux de Construction.

Tuiles encaustiques, Fer, Pierre, Grues, Bois de construction, Quincaillerie, Angle, Ancres, Tasseaux, Articles de fabrique, Syphon à vapeur, Outils, Cheval et Wagon, etc., etc.

A l'encan, lundi 30 décembre 1901 à 10:30 heures A. M.

Commençant à l'encoignure des rues Canal et Dorgenois et immédiatement ensuite à la Librairie Memoriale Tilton, contigu à l'Université Tulane, en face du Parc Audubon, et immédiatement ensuite sur le lot rue Chestnut entre Léontine et l'Avenue Peters et à continuer jusqu'à ce que le tout soit vendu.

Dans l'affaire de Darcantel et Diasselliss en liquidation.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A dossier No 66,159, daté le 16 novembre 1901, et d'un ordre supplémentaire de la même honorable cour, daté le 19 décembre 1901, dans l'affaire de Darcantel et Diasselliss en liquidation, à l'enchère publique, il sera vendu.

Un lot de matériaux de construction, fer, articles de fabrique, quincaillerie, etc. d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
20 déc—20 22 26 29 30

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Dans la succession de H. E. J. Lane.

No 66,316—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

Toute la propriété mobilière appartenant à ladite succession, d'après l'inventaire consistant principalement de la boutique de barbier au No 311 rue St Charles.

Le bail des lieux No 311 rue St-Charles expirant le 30 septembre 1903, à $25.00 par mois pendant l'année courante et $33.33 pendant les derniers 12 mois.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—JEUDI, le 26 décembre 1901, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 311 rue St Charles entre les rues Union et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C daté et signé le 13 décembre 1901, m'ordonnant d'offrir à l'enchère publique au plus haut enchérisseur le contenu entier des lieux ci-dessus numérotés, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant. En plus du paiement de l'enchère l'acquéreur du bail doit obtenir le consentement du bailleur au transfer du bail à lui, et l'accepter comme locataire en remplacement du défunt, afin que les billets donnés par le défunt pour le loyer soit remis à l'administrateur.

Cunningham & Cunningham, avocats, Bureau 312 bâtisse Godchaux.
15 déc—15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Troisième District.

No 4017 rue Nord Remparts, entre les rues Bartholomew et Mazant, borné par la rue St Claude (autrefois Bons Enfants).

—Aussi—

No 4019 rue Nord Remparts dans le même îlet comme ci-dessus.

Dans la succession de Auguste Richard.

No 52,162—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI, le 31 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, et les plans sont en exhibition, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 27 novembre 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 453, borné par les rues Nord Remparts, Mazant, Bons Enfants et Bartholomew, lesdits lots sont désignés par les Nos Deux et Trois sur un certain plan dressé par John Schreiber le 16 janvier 1837, lesquels dits lots mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue N. Remparts sur cent quatre vingt-dix huit pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en deux cottages-échoppes No 4017 contenant trois chambres, hangars, etc., No 4019 contenant cinq chambres, hangars, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant la balance, s'il y en a, payable en douze mois, à partir de la date de l'adjudication, la portion de crédit du prix devant être représentée par des billets portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de ladite date, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent assumer les taxes de 1902 et payer pour l'acte de vente, incluant tous les timbres du revenu, pardevant F. J. Puig, notaire.

Cunningham & Cunningham, avocats, bureau 31[illegible] Godchaux.
30 nov—30—déc 8 15 22 29 31

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Susan A. Green.

No 46,820—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 3 décembre 1901 et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'encan MARDI, 14 janvier 1902 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Cinq certains lots de terre dans le 8 ième District de cette ville dans cette partie connue comme Burtheville, dans l'îlet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Magnolia, Calhoun et Clara, lequel est désigné comme Ilet No 111, sur un certain plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 22 mai 1867, lequel a été adopté comme le plan de Burtheville agréablement à un acte de compromis passé pardevant James D. Augustin, un notaire en cette ville, le 13 avril 1869, et déposé pour archive en l'étude de Selim Magner, aussi notaire en cette ville.

Lesdits lots sont désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six et sept sur ledit plan par D'Hémécourt et mesurant chacun vingt-neuf pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Calhoun sur cent dix pieds de profondeur, avec une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds onze pouces et six lignes.

Un autre certain lot de terre dans le même district et îlet que les lots ci-dessus décrits et désigné par le numéro vingt-deux sur ledit plan par D'Hémécourt, d'après lequel dit lot mesurant trente-sept pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Magnolia trente-quatre pieds et six lignes de largeur dans le fond sur cent quarante-neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de l'avenue Henry Clay et cent quarante-neuf pieds six pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Calhoun.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront assumer le coût des timbres de guerre, s'il y en a, payer pour les actes de vente, pardevant F. J. Puig notaire et déposer 25 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.
R. L. Tullis Esq., avocat.
14 déc—14 15 22 29—jan 5 14

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères.
18[illegible]

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Marie Hayob veuve de Joseph Bourdette

No 66,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Riches boucles d'oreilles en diamants, épingles, broches, bagues, médaillons, bracelets, etc

Argenterie massive, montres en or de 14, 16 et 18 carats, double et simple boîtier, montres en argent,

Bijouterie extra fine de toute description.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur Bureau No 813 rue Commune—LUNDI 23 décembre 1901, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 29 novembre 1901 pour le compte de ladite succession, un grand et choisi assortiment de diamants, montres en or et argent, bijouterie, argenterie, etc., d'après l'inventaire qui peut être vu au bureau de l'encanteur.

Conditions—comptant sur adjudication.

N B—Les acquéreurs sont par la présente notifiés que tous les articles achetés par eux doivent être positivement payé à l'adjudication sur les lieux ou autrement ils seront revendus. Aucune exception ne sera faite à cette règle.

11 déc—11 15 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Madame Pierre V. Ruiz.

No 65,348 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear Encanteur—bureau 813 rue Commune—VENDREDI, 10 janvier 1902 à midi, il sera vendu à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 2 décembre 1901 pour le compte de ladite succession, la ci-après décrite propriété, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot 8 dans l'îlet 11, borné par les rues Désiré, Elmire, St Claude et Marais, et mesurant 31 pieds 1 pouce 6 lignes de façade à la rue St-Claude sur 119 pieds 1 pouce et demi de profondeur et façade sur la rue Elmire, formant l'encoignure des rues St Claude et Elmire.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé [illegible], connu par le numéro municipal 3431 rue St Claude.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur, et privilège sur ladite propriété stipulant de porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire public, et devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et de déposer avec l'encanteur au moment de la vente 10 pour cent de son enchère pour lier la vente.

Robert Legier avocat.
10 déc—10 15 22 29—janv 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE

No 1318 Rue Broad,

Entre les rues Hôpital et Quartier. Joli Cottage Elevé et Terrains.

Succession de Elisabeth Julia Lomaré, femme décédée de Ludger Dégelos.

Ludger Dégelos et al vs Marie Julia Musgrove.

No 65,844 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune entre les rues Baronne et Carondelet—JEUDI, le 26 décembre 1901 à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leurs bureaux et Bourse No 813 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 21 novembre 1901 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le faubourg St Jean, Deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 344, borné par les rues Broad, Dorgenois, Quartier et Hôpital. Ladite portion de terre mesurant 62 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Broad sur 148 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, laquelle dite portion de terre est composée du tout des lots Nos 24 et 25 et de l'extrême profondeur du lot No 29.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé, retiré de la rue, ayant salon et salle à manger, 3 chambres à coucher cuisine, poulailler, 2 citernes, dépendances, galerie sur le devant et dans le fond, puits, jardin, figuiers, etc., près de toutes les commodités, le chemin de fer d'Orléans passant devant la maison allant à et revenant de la rue du Canal.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un crédit de un ou deux années, billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire assurer la bâtisse sur la propriété pour son entière valeur jusqu'au paiement entier et final des dits billets et de transférer la police d'assurance aux vendeurs ou à tout autre porteur ou porteurs des dits billets et finalement de payer les honoraires d'avocat au taux de 5 0/0 en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou aucune partie du montant; l'acquéreur devant embourser en plus et au dessus du prix de l'adjudication le prime d'assurance pour le terme non expiré et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 nov—24 déc 1 8 15 22 26

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Leda Gauche vs Malvina Gauche et als.

No 63,912—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 26 décembre 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 25 février 1901 et signé en cour ouverte le 1er mars 1901 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 171, borné par les rues Perdido, Camp, Nord et "Church" (anciennement [illegible]), mesurant 150 pieds de face de chaque côté desdites rues, le tout duquel apparaîtra plus pleinement par référence à un acte de vente passé pardevant Charles T. Soniat, notaire, le 10 septembre 1900, entre Marie E. Districh, veuve du défunt John Gauche, et Leda Gauche, enregistré au bureau des archives au livre No 181, folio 44.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1901 et toutes les clauses usuelles de sécurité et faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

E. T. Merrick, avocat.
24 nov—24 29—déc 5 12 19 26

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 15 janvier 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan public, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 12 décembre 1901, et rendu dans la succession de Thomas Laidlaw Raymond, No 66,368 du dossier de la dite cour, les propriétés foncières ci-après décrites à savoir:

Deux certains lots de terre formant l'encoignure des rues State et Garfield, dans l'îlet borné par les rues State, Garfield, Hurst et la ligne Burtheville dans le sixième district de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesdits lots étant désignés par les Nos 4 et 5 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue State sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant Bussière Rouen notaire aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Encanteurs.
Bureau No 832 rue Commune.
15 déc—15 22 29 janv—5 12 15

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier District.

Résidence Double,

Nos 1235 et 1237, rue St Thomas.

Dans l'affaire de la succession de Julia McAuliffe Lee.

No 64,351—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 721 rue Commune — le JEUDI, 9 janvier 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 18 novembre 1901, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 1235 et 1237 rue St Thomas et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 8 et 9 dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Thalia, Annonciation et Erato, les dits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir: Le lot No 8 mesurant vingt cinq pieds six pouces de face à la rue St Thomas sur cent deux pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 9, vingt cinq pieds de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de cent deux pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans par billets portant 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1902 et les timbres du Revenu Intérieur, devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Geo. Montgomery, notaire, Bâtisse L. L. & G., aux frais de l'acquéreur.
8 déc—8 15 22 29—jan 5 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE CONSTABLE

Vente de propriété foncière améliorée située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans—Martine Sacco vs Mme Bertha Sutherland

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 791 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la porte de la Maison de Cour de la Deuxième Cour de Cité, le LUNDI, 20 janvier 1902, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Market (maintenant avenue Opelousas), Chestnut (maintenant rue Belleville), Evelina et Elmire, le dit lot commençant à 90 pieds de la rue Belleville et mesure au pied américain, 30 pieds de face à l'avenue Opelousas sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, acquis par acte pardevant Harry L. Loomis, Jr., notaire, daté le 2 mars 1897, enregistré au Bureau des Transferts, livre 173 folio 214. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
18déc—18 22 31 jan 6 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

James M. Kaiser vs John H. Dunn.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 7,244—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 312 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 23me jour de décembre 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 26 dans l'îlet Nos 906 et 907, borné par l'avenue Londres, les rues Allen, Nouvelle-Orléans, Pr[illegible] et Johnson, mesurant 15 pieds de face à la rue Johnson sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant sur les lieux. CHAS. B. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Felix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

22nov—22 29 déc 18 19 21 22

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Liste de publication.

SEPTEMBRE 1901.

Amanné, Anastasie	Hourcastagné, Pierre (enfants de)
Bouché, Sylvain Marius	Koenig, A. et époux Baumgarten
Boulanger, Jules	Krieger Joseph
Bourdette, fils	Lafon, Pierre Docteur
Brice, Jean	Lefort, François (succession)
Caumont, Jean Marie	Lemerle, Vve Auguste
De Bange, Charles	Mathavan, Hippolyte Jean Marie
De Fonterman (famille)	Mengelle, Victor
Delugeau, (enfants de Jean Bte)	Muller M. et Mme Emile
Depierre (Felix Emery)	Murat, M.
Doure, Louis	Pelanque, Donatien Jean
Ducto, Leo Maximien	Pontet, Henri
Expert, Paul	Pujol, Pierre
Escat, Seraphin	Raybeyrolles, (Jean Pierre dit)
Gaillard, M et Mme Marius	Rabineau, Henri
Gauthier, Narcisse	Rolland, (Jean Marie)
Gotheil, Mme née Josephine Parolin	Rozean, M.
Grissole, Delles	Silvia, Jean Antoine
Guilot Fulgence	
Hébert, Charles Joseph	

LETTRES.

Mme Marie Thérèse Woodruff.

Signé: le Consul F. AMBROGI.

Succession de Joseph Cuvellier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,238—Division A—Attendu qu'Amilcar Fortier, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Joseph Cuvellier, décédé testat, avis est par le présent donné à tous ceux que peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.
13 déc—13 17 22